



**MAIRIE
D'AJACCIO**

LE HANDICAP AUDITIF

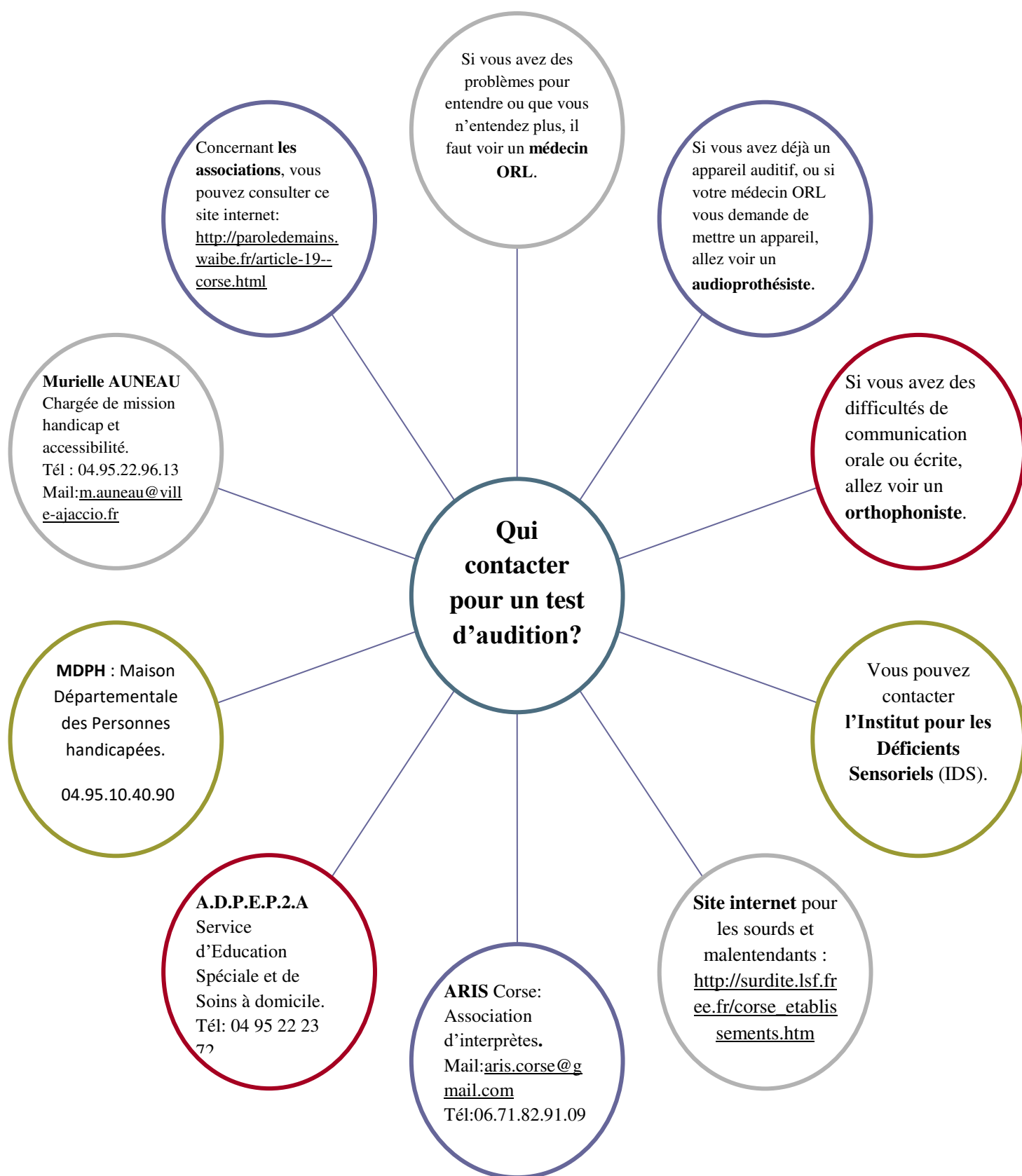


Fiche Pratique et thématique.

SOMMAIRE

J'ENTENDS DE MOINS EN MOINS, JE DEVIENS SOURD, JE SUIS SOURD.....	3
LES AIDES QUE JE PEUX DEMANDER.....	4
J'AI BESOIN DE MATÉRIEL POUR MIEUX VIVRE CHEZ MOI.....	4
J'AI DES DIFFICULTÉS DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS.....	6
COMMENT ME DÉPLACER FACILEMENT ?.....	8
EMPLOI, FORMATION, AMÉNAGEMENT, FINANCEMENT.....	11
QUELS LOISIRS JE PEUX PRATIQUER ? QUELS SPORTS JE PEUX PRATIQUER ?.....	14
INFORMATIONS PRATIQUES : NUMÉROS D'URGENCES.....	15

J'ENTENDS DE MOINS EN MOINS, JE DEVIENS SOURD, JE SUIS SOURD



LES AIDES QUE JE PEUX DEMANDER

Les aides liées à mon handicap :

Aides financières :

- ✓ Les Prestations de Compensation du Handicap (PCH)
- ✓ Aides humaines (interprètes, interface...)
- ✓ Aides techniques (appareil auditifs, aménagement du logement)

Les aides financières pour tous sous conditions, telles que :

- ✓ L'aide Personnalisée au Logement (APL)
- ✓ Les Allocations familiales.

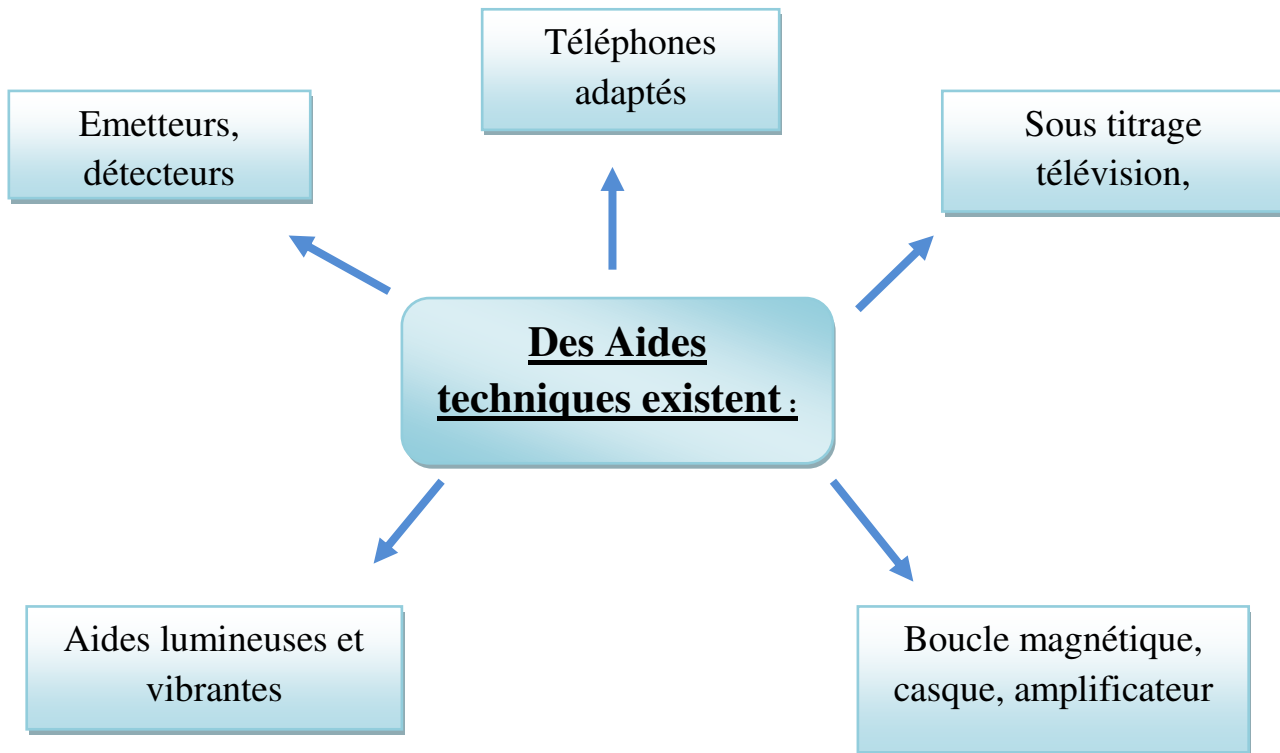
Mes droits:

Où m'adresser ?

- La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- La Direction de l'accessibilité de la Mairie d'Ajaccio.
- La Mission Handicap de la CAPA (FELICIAGGI Isabelle).

!!!

Mais avant de demander ces aides, il faut d'abord que le handicap et les besoins soient reconnus et validés par la MDPH.



Où m'adresser ?

❖ Pour avoir les informations relatives aux aides techniques :

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (**MDPH**)

Visitez ces sites: <http://www.surdi.info> ou <http://www.audition-infos.org>

❖ Pour obtenir le matériel :

Site internet: <http://annuaire-audition.com>

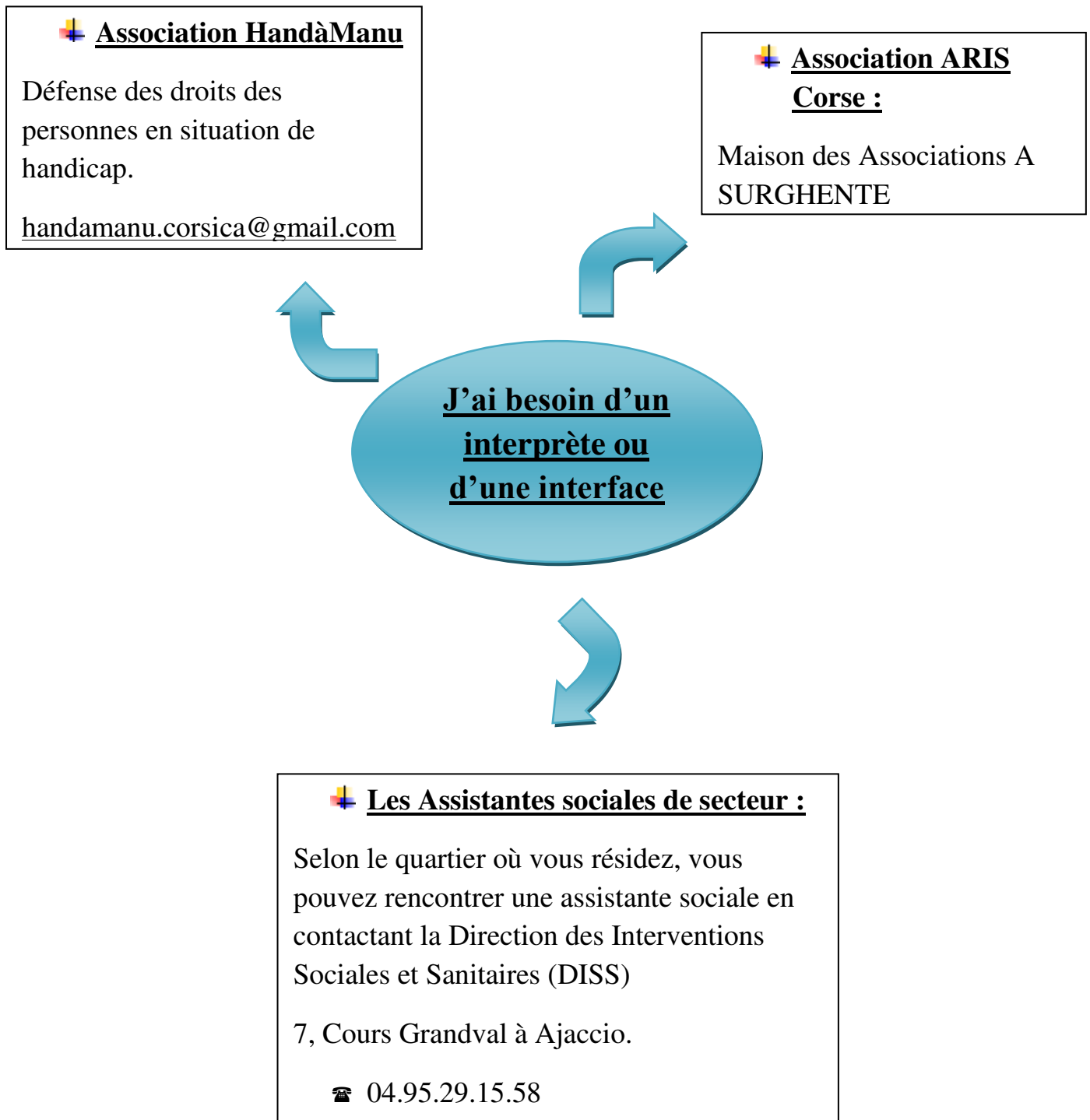
Audioprothésistes

❖ Pour le financement de ce matériel :

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (**MDPH**)

Demandez un **prêt AERAS** : (S'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé) a pour objet de faciliter l'accès à l'assurance et à l'emprunt des personnes ayant ou ayant eu un problème grave de santé.

J'AI DES DIFFICULTÉS DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS



LA SCOLARISATION

✚ *La loi du 11 février 2005 permet d'inscrire tous les enfants à l'école de leur quartier, mais leur scolarisation est fonction de leur autonomie, de leurs difficultés. Leur orientation est décidée uniquement par la MDPH via la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées (CDAPH) et peut être:*



Individuelle en classe ordinaire :

Dans ce cas, l'élève pourra peut-être bénéficier d'une Auxiliaire de Vie Scolaire Individuelle (AVSI), Collective (AVS-CO), ou AVS Mutualisée pouvant avoir plusieurs enfants en même temps.



Collective en classes spécialisées :

Ces classes regroupent au maximum 10 enfants et sont dotées d'un Instituteur et plusieurs éducateurs spécialisés. Elles sont mises en place afin d'apporter une aide adaptée aux enfants n'entrant pas dans les apprentissages de classes ordinaires. Ainsi à Ajaccio, il existe 7 Classes d'Inclusion Scolaire (CLIS) dans le premier degré (école primaire) travaillant un réseau avec les centres spécialisés.

Dans tous les cas, l'orientation vers ces classes et/ou établissements spécialisés est assurée par la CDAPH. Vos contacts pour l'orientation scolaire sont:

La MDPH

L'enseignant référent de l'éducation Nationale

Vous pouvez obtenir ces coordonnées auprès du directeur de l'école de votre enfant ou de l'inspection académique.

Les crèches :

Renseignez-vous auprès de la Direction Accessibilité de la Mairie (personnel formé à la langue des signes française).

http://www.ajaccio.fr/Les-creches-multi-accueil_a27.html

Allo Crèche:

<http://allocreche.fr/2A/ajaccio/>

Les écoles :

Ecole Élémentaire et Maternelle des Cannes (Pascal Paoli): Site Bilingue-LSF

Rue Jean Chiappe
Les Cannes

☎ 04 95 22 08 62

Les AVS-CO dans les cantines

Pour tous renseignements se rapprocher du Guichet Unique de la ville d'Ajaccio.

Les différents dispositifs :

Quelques liens utiles :

www.education.gouv.fr

www.lecole-ensemble.org

Aide-Handicap-École

 N° Azur 0 810 55 55 00

"Aide Handicap École" a été mis en place par le ministère en août 2007 et s'inscrit dans la lignée de la loi du 11 février 2005 qui considère que tout enfant est de droit un élève.

Mail:

aidehandicapecole@education.gouv.fr

Le centre de Loisirs St Jean (ALSH avec inclusion),

encadrés par des éducateurs spécialisés.

La ville d'Ajaccio en collaboration avec la CAF a mis en place un centre de loisirs adapté pour permettre aux enfants qui sont scolarisés de bénéficier d'activités pendant les vacances scolaires.

Guichet Unique

Enfance/Jeunesse immeuble
Diamant 1 BP 30 192 20178
Ajaccio Cedex 1

☎ 04.95.21.11.49

Mail: animation.jeunesse@ville-ajaccio.fr

COMMENT ME DEPLACER FACILEMENT ?

Service TAD +

Service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite avec un taux d'incapacité d'au moins 80% par une desserte adaptée.

Fonctionne du lundi au samedi hors 1er mai et jours fériers de 7h30 à 19h30 sur réservation au 0 800 000 400.

MUVISTRADA: Carte ACCESS 80 ou 50 adaptés au taux d'incapacité.

Possibilité de retirer le dossier à l'agence commerciale CTA; 75 Cours Napoléon.



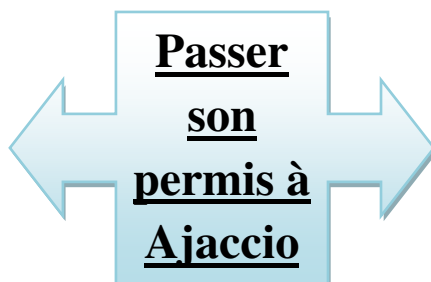
Les transports en commun d'Ajaccio

L'Aiaccina : navette du centre ville

Navette électrique, silencieuse et gratuite relie la rue Fesch, la gare, la place Foch et la rue Bonaparte.

Elle est accessible et fonctionne de 8h à 19h30 du lundi au dimanche.

<http://www.corse-du-sud.gouv.fr/IMG/pdf/D1handicapetpermisdeconduirecle06ad73.pdf>



Vos droits sur :

<http://www.handroit.com/permisconduire.htm>

**Voyager en
dehors de la
Corse:**

Préparer votre itinéraire sur infomobil:

0 810 64 64 64 ou sur

www.infomobil.com

Compagnie Air Corsica: propose des service

SAPHIR:
Informations et réservations au 0 820 01 24 24.
www.argos.fr/airfr/info.htm

Aéroport Roissy Charles de Gaulle

01.48.62.12.12

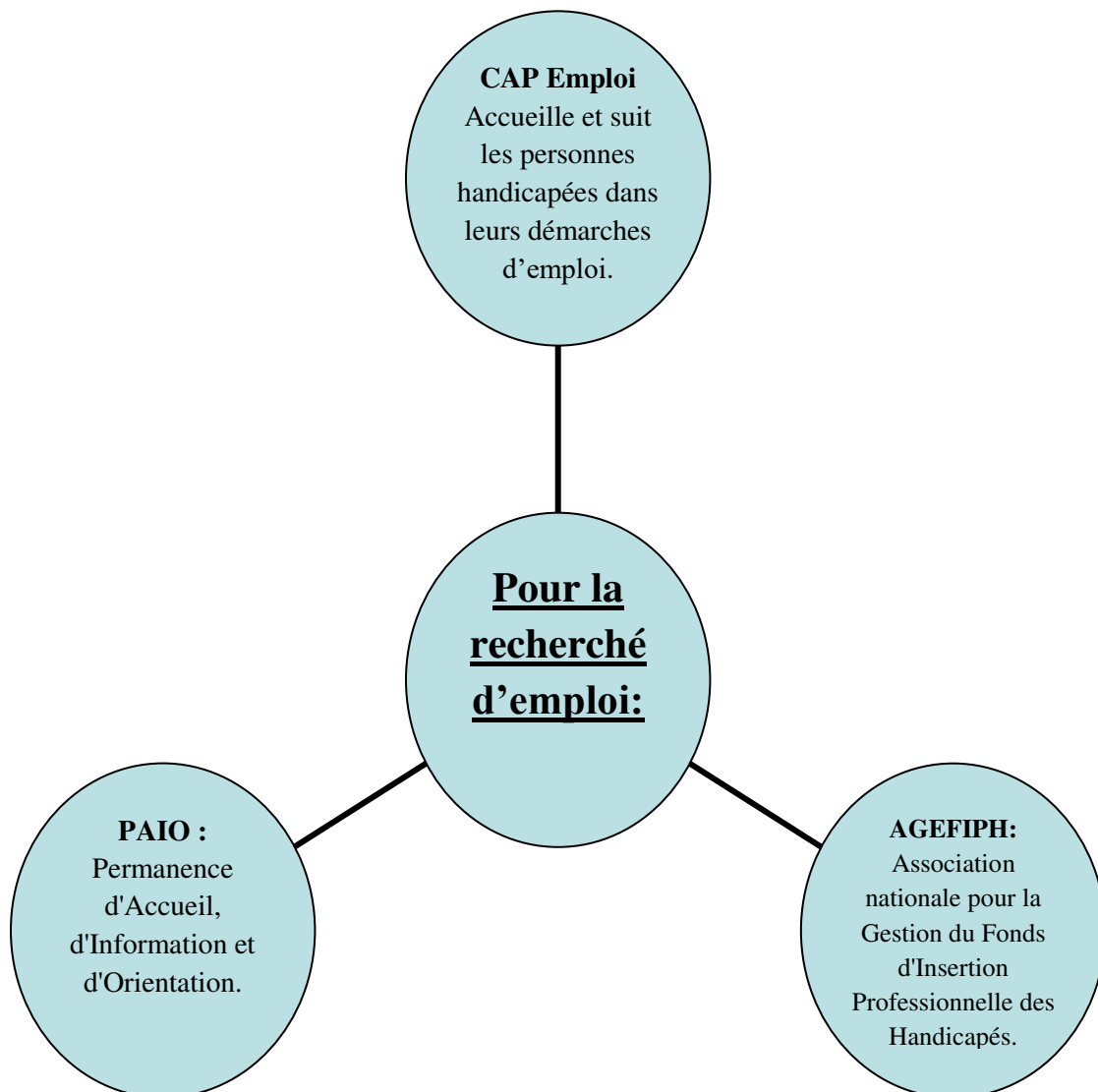
Aéroport d'Orly

01.49.72.52.52

EMPLOI, FORMATION, AMÉNAGEMENT, FINANCEMENT

« *Demandez la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), c'est faire reconnaître officiellement son aptitude au travail suivant ses capacités liées à son handicap* »

Cette demande doit être effectuée auprès de la MDPH.



Pour toutes informations sur le **financement de l'accompagnement** (aide humaines, techniques...) pour les étudiants en situation de handicap, contactez Droit au Savoir Info : 0 810 35 10 13

La **MDPH** peut vous proposer une orientation en milieu protégé ou adapté, pour que vous puissiez exercer une activité rémunérée dans des conditions adaptées à vos possibilités.

Faire ses études et se former:

Entrer dans la fonction publique:

Connaitre les emplois disponibles dans la fonction publique : www.fonction-public.gouv.fr

 Adresses utiles :

Service Développement Economique et Insertion par l'Emploi

Hôtel de Ville

1er étage

20000 Ajaccio

☎ 04.95.22.04.40

Pôle Emploi Ajaccio:

Quartier Saint Joseph,

Avenue du Mont Thabor, 20000 Ajaccio

☎ 3949

FNATH (Fédération Nationale des Associations du Travail et des Handicapés):

11, rue des Anciennes Mairies
92000 Nanterre

☎ 01.47.29.81.05

Site: www.fnath.org

Le Conseil des Prud'hommes:

Jardin du Centre Bat. 2
Chemin de Loretto
20090 Ajaccio

☎ 04.95.23.73.95

**Si vous rencontrez des difficultés
dans votre travail:**

**La Direction Départementale
de l'Emploi et de la Formation
Professionnelle (DDTEPP)**

2 chemin de Loretto - BP332
20180 Ajaccio Cedex 1

☎ 04 95 23 90 00

**Ministère de la fonction
publique:**

72, rue de Varenne
75500 Paris SP 07

www.fonction-public.gouv.fr

*Votre employeur peut bénéficier de subventions pour ces aménagements en s'adressant à l'**AGEFIPH** (Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) pour le secteur privé ou au **FIPHFP** (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).*

QUELS LOISIRS JE PEUX PRATIQUER ? QUELS SPORTS JE PEUX PRATIQUER ?

Le tourisme :

En France il existe un label national Tourisme Handicaps. Si une structure a le label Handicap visuel, vous pouvez être sûr de son accessibilité. Plus de 1500 sites sont déjà labellisés.

Renseignements auprès de

l'Association Tourisme Handicaps (43, rue Marx Dormoy, 75018 Paris)

01.44.11.10.41

Mail: tourisme.handicaps@club-internet.fr

Site Internet: www.tourisme-handicaps.org

La culture:

La ville d'Ajaccio a mis en place des tarifs préférentiels pour les bénéficiaires de l'AAH et leurs accompagnants au même titre que les moins de 25 ans les chômeurs et les titulaires du RSA (spectacles Espace Diamant, Palatinu et entrée au Musée

Les activités de loisirs que vous pouvez :

L'audiovisuel :

La télévision

*Emission « L'œil et la Main » : trois samedis par mois à 9h25 sur France 5 et rediffusion le mercredi à 8h40.

*Emission « TéléMatin » : deux journaux adaptés aux sourds et aux malentendants à 6h30 et 8h45 sur France 2.

*Journaux télévisés sous-titrés : sur TF1, France 2 et M6 à 13h et à 20h, 7 jours sur 7.

*Emissions télé : pour connaître les programmes sous-titrés ou en langue des signes : www.medias-soustitres.com

Le Cinéma : Ellipse accessible à Ajaccio.

Le Sport:

La voile adaptée: Société Nautique Ajaccio

Handiguide des sports : Le guide des activités physiques et sportives pour les personnes handicapées recense par département et par type de handicap l'ensemble des associations, les actualités et les liens utiles : <http://www.handiguide.sports.gouv.fr/>

Association Culturelle et Sportive des Sourds Ajaccio : Pour les sorties Culturelles, aller au musée, voir des expositions : s'adresser à l'Office du Tourisme d'Ajaccio.

INFORMATIONS PRATIQUES : NUMÉROS D'URGENCES

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Corse du Sud

La **Mutuelle Intégrance** qui propose des garanties particulières aux bénéficiaires de l'AAH.

Liens utiles :

www.ameli.fr

www.caf.fr

www.integrance.fr



Caisse d'Allocation Familiale de la Corse du Sud

Des fiches pour expliquer aux familles les consignes préopératoires

L'Association SPARADRAP met à votre disposition 2 fiches pratiques sur : www.sparadrap.org

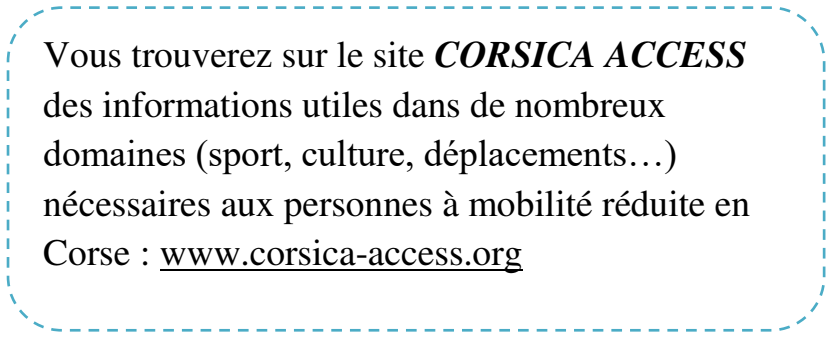
 Impôts:

L'Association des Paralysés de France édite chaque année un guide impôts. Pour en recevoir un exemplaire, contactez l'APF.

 Associations:

Le handicap est un champ très vaste et il existe de nombreuses associations spécialisées. Pour toutes informations ou pour obtenir la liste des associations contactez la **Mission Handicap** ou la **Direction Accessibilité** de la ville d'Ajaccio.

Pôle Surdit  de Corse : Association pour aider les personnes sourdes dans toutes leurs d marches l'information, la formation et la d fense des personnes en situation de handicap auditif.



Vous trouverez sur le site **CORSICA ACCESS** des informations utiles dans de nombreux domaines (sport, culture, d placements...) n cessaires aux personnes   mobilit  r duite en Corse : www.corsica-access.org

EN CAS D'URGENCES:

The image displays two versions of a French emergency poster for the number 114. The top section of both posters features icons for SAMU (ambulance), Police Gendarmerie, and Sapeurs Pompiers (firefighters). The left poster is for general emergencies, with the text 'Une urgence ?' and 'Envoyez un SMS* au 114'. The right poster is specifically for people with hearing or speech difficulties, with the text '114, numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.' Both posters include a large red circle with 'URGENCE 114' and a QR code at the bottom left. The bottom right of the left poster includes a small logo for the French Republic and the text 'Ministère de l'Intérieur'. The bottom right of the right poster includes the text '* SMS non facturés.' and the website 'www.urgence114.fr'.

URGENCE 114

Une urgence ? Envoyez un SMS* au 114

114, numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.

URGENCE 114

* SMS non facturés.

+ D'INFOS www.urgence114.fr

☎ Urgence pour personnes sourdes et malentendantes : 114

Site internet: <http://www.urgence114.fr/>